



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2014/10

Le 25 février 2014

Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Croatie c. Serbie)

Note à l'attention de la presse

Clôture de la procédure d'accréditation de la presse

LA HAYE, le 25 février 2014. L'attention des membres de la presse est appelée sur le point suivant : la procédure de demande d'accréditation de la presse, ouverte en ligne sur le site de la Cour depuis le 14 février 2014, sera close à compter de demain, mercredi 26 février 2014 à minuit (heure de La Haye, CET).

Il est rappelé que les demandes soumises après cette date ne seront pas prises en considération. Les demandes soumises par télécopie, courriel ou téléphone ne seront pas examinées non plus.

Les médias accrédités recevront des informations pratiques supplémentaires par courriel dès la clôture de la période d'accréditation.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)